



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection générale
des finances

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT
DES INSPECTEURS ET INSPECTRICES
DES FINANCES ADJOINTS

Session 2025

**RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT DES
INSPECTEURS ET INSPECTRICES DES
FINANCES ADJOINTS**

Session 2025

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET LAURÉATS DES SESSIONS 2021 À 2025.....	1
1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement.....	1
1.2. Lauréats des sessions 2021 à 2025	2
2. BILAN DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION.....	4
2.1. Étape 1 : Examen des CV et lettres de motivation.....	4
2.2. Étape 2 : Questionnaire à choix multiple et note sur dossier	5
2.2.1. <i>Questionnaire à choix multiple</i>	5
2.2.2. <i>Note sur dossier</i>	6
2.3. Étape 3 : Oraux de motivation et mise en situation.....	7
2.3.1. <i>Entretien de motivation</i>	7
2.3.2. <i>Entretien de mise en situation professionnelle</i>	8
2.4. Étape 4 : Entretien de sélection finale	9
2.4.1. <i>Présentation</i>	9
2.4.2. <i>Observations du jury</i>	10

1. Présentation générale de la procédure de recrutement et lauréats des sessions 2021 à 2025

1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement

En 2021, l'Inspection générale des finances (IGF) a saisi l'opportunité de la réforme de la haute fonction publique pour lancer une voie de recrutement innovante ayant pour objectif de diversifier ses viviers et d'attirer de nouveaux collaborateurs ayant suivi des formations d'excellence. Ainsi, la procédure de recrutement des inspecteurs et inspectrices des finances adjoint(e)s (IFA) :

- ◆ concerne des personnes achevant ou ayant récemment achevé une formation d'excellence dans l'enseignement supérieur et disposant d'une expérience professionnelle substantielle, acquise notamment à travers leurs stages ou d'une première expérience professionnelle (cf. appel à candidature en annexe I) ;
- ◆ cible des femmes et des hommes ayant fait le choix résolu de devenir agent public sur un poste pleinement et directement opérationnel au cœur de l'action publique. Le jury souligne que la prise de fonctions d'IFA, intervenant en principe au 1^{er} septembre de l'année de la procédure de sélection, est de fait incompatible avec la préparation de concours administratifs dont une partie des épreuves interviendrait postérieurement à cette date.

La procédure de recrutement, qui comprenait quatre étapes détaillées ci-après (cf. calendrier en annexe II), a suivi dans l'ensemble, les mêmes étapes que lors de la session 2024, dans l'optique de donner le plus de visibilité possible aux candidats et candidates.

Le nombre de candidatures reste élevé.

Le nombre de candidatures à la session 2025 (au nombre de 203, cf. tableau 1) est le plus élevé observé depuis la création de cette voie de recrutement. Au nombre de 4 lauréats, le taux de sélection global de la procédure s'élève ainsi à 2 % en 2025.

Enfin, le taux de féminisation initial des candidatures déposées était de l'ordre de 28 %. En 2025, deux des quatre personnes recrutées au titre de la procédure IFA sont des femmes, soit 50 % du total.

RAPPORT DU JURY IFA 2025

Tableau 1 : Statistiques de la procédure de recrutement IFA (sessions 2022 à 2025)

Phase de la procédure de recrutement	2025		2024		2023		2022	
	Nombre	Taux de sélection par phase	Nombre	Taux de sélection par phase	Nombre	Taux de sélection par phase	Nombre	Taux de sélection par phase
Candidatures reçues	203	-	164	-	173	-	155	-
Candidats et candidates invités au QCM et à l'écrit	51	25 %	33	20 %	44	25 %	43	28 %
Candidats et candidates invités aux oraux	20	39 %	17	51 %	22	50 %	29	67 %
Candidats et candidates invités à l'entretien final	9	45 %	10	59 %	9	41 %	10	34 %
Candidats et candidates recrutés	4	44 %	5	50 %	3	33 %	5	50 %

Source : Jury de sélection.

1.2. Lauréats des sessions 2021 à 2025

Tableau 1 : Lauréats 2025 de la procédure de recrutement IFA

Nom et prénom	Contact (à compter du 01/09/2025)
Ferdinand Carré	ferdinand.carre@igf.finances.gouv.fr
Léandre Guillot de Suduiraut	leandre.guillot-de-suduiraut@igf.finances.gouv.fr
Fantine Joannes	fantine.joannes@igf.finances.gouv.fr
Léonore Lafargue	leonore.lafargue@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 2 : Lauréats 2024 de la procédure de recrutement IFA

Nom et prénom	Contact
M. Ilyes Bennaceur	ilyes.bennaceur@igf.finances.gouv.fr
M. Sacha Cohen	sacha.cohen@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Alice Munoz—Guipouy	alice.munoz--guipouy@igf.finances.gouv.fr
M. Prosper Pot	prosper.pot@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Blandine Rodriguez	blandine.rodriguez@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 3 : Lauréats 2023 de la procédure de recrutement IFA

Nom et prénom	Contact
Mme Gabrielle Gauron	gabrielle.gauron@igf.finances.gouv.fr
M. Arturo Garcia Gonzalez	arturo.garcia-gonzalez@igf.finances.gouv.fr
M. Hippolyte Goutebroze	hippolyte.goutebroze@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

RAPPORT DU JURY IFA 2025

Tableau 4 : Lauréats 2022 de la procédure de recrutement IFA

Nom et prénom	Contact
M. Axel Gillot	axel.gillot@igf.finances.gouv.fr
M. Gauthier Jacquemin	gauthier.jacquemin@igf.finances.gouv.fr
Mme Rozenn Révois	rozenn.revois@igf.finances.gouv.fr
Mme Marie Truffier-Blanc	
Mme Lili Vessereau	-

Source : Jury de sélection.

Tableau 5 : Lauréats 2021 de la procédure de recrutement IFA

Nom et prénom	Contact
Mme Louise Anfray	louise.anfray@igf.finances.gouv.fr
M. Pierre Chamouard	
M. Valentin Melot	valentin.melot@igf.finances.gouv.fr

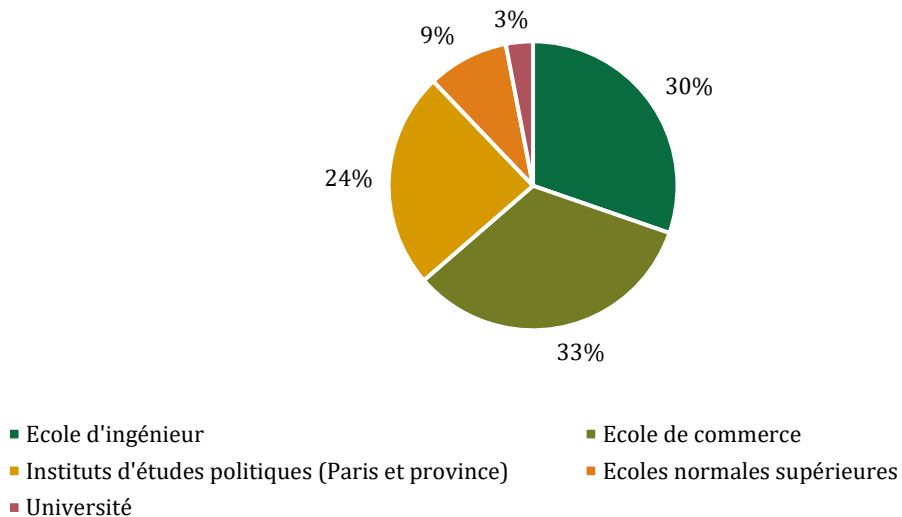
Source : Jury de sélection.

2. Bilan de la procédure de sélection

2.1. Étape 1 : Examen des CV et lettres de motivation

203 candidatures ont été reçues lors de la session 2025 de la procédure de recrutement IFA. Le graphique 1 reflète la diversité des formations initiales suivies par les candidats et candidates sélectionnés pour la première étape du processus de recrutement.

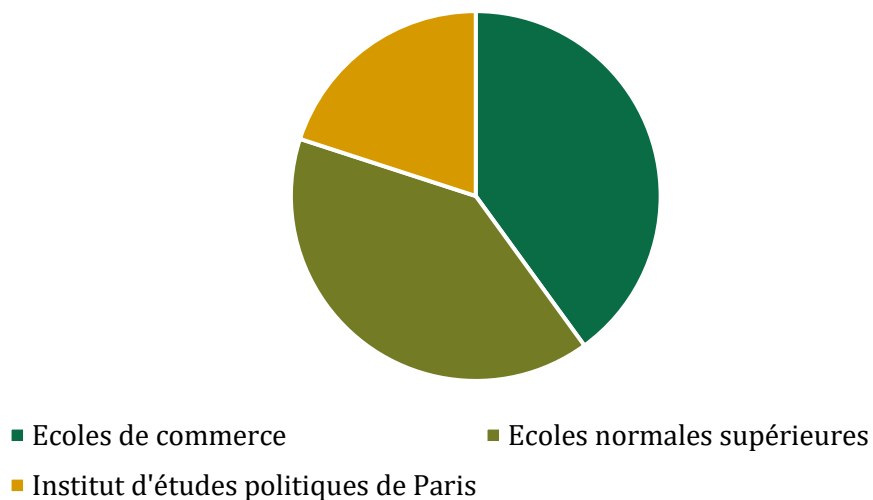
Graphique 1 : Formation initiale des candidats et candidates sélectionnés pour la première étape du processus de recrutement (session 2025)



Source : Jury de sélection.

Note de lecture : En 2025, 30 % des candidats et candidates sélectionnés pour la première étape de la procédure de recrutement IFA ont débuté leurs études en école d'ingénieurs.

Graphique 2 : Formation initiale des candidats et candidates sélectionnés à l'issue du processus de recrutement (session 2025)



Source : Jury de sélection.

Le jury a examiné attentivement les CV accompagnant les candidatures reçues en prêtant une attention particulière à :

- ◆ l'excellence académique et la diversité des formations initiales, s'agissant tant des disciplines étudiées (économique, scientifique, littéraire, affaires publiques, etc.) que des types de cursus (grandes écoles, universités, etc.) (cf. graphiques 1 et 2 *supra*). Le jury a aussi valorisé les doubles cursus académiques ;
- ◆ la qualité des stages dans le secteur public et le secteur privé : 94 % des candidats et candidates retenus pour la première étape du processus de recrutement avaient effectué au moins un stage dans le secteur public (en administration centrale, au sein d'opérateurs de l'État ou de services déconcentrés...) et 85 % au moins un stage dans le secteur privé ;
- ◆ l'expérience européenne et internationale des candidats et candidates (formations ou stages réalisés à l'étranger) : 79 % des profils retenus pour la première étape du processus de recrutement ont réalisé au moins une expérience académique ou en stage à l'étranger.

Les lettres de motivation ont fait l'objet d'une lecture attentive par les membres du jury et se sont avérées discriminantes pour distinguer les profils semblables.

2.2. Étape 2 : Questionnaire à choix multiple et note sur dossier

Après la présélection des candidatures à partir des CV et lettres de motivation, 51 candidats et candidates ont été invités à réaliser un questionnaire à choix multiple (QCM) et une note écrite à partir d'un dossier (5 désistements sont à noter).

2.2.1. Questionnaire à choix multiple

2.2.1.1. Présentation

Le QCM s'est déroulé le 14 mars à Bercy. **Il comportait 63 questions structurées en cinq parties** : 15 questions économiques et financières, 10 questions sur le fonctionnement des administrations publiques, 13 questions de raisonnement mathématique et logique, 12 questions d'analyse de données et 13 questions de culture scientifique et sur la transition écologique. Le QCM a été conçu de manière à ce que chaque profil de candidat (scientifique, économique et commercial, sciences politiques, etc.) puisse maîtriser parfaitement une grande partie des questions.

L'annexe III présente un extrait des questions figurant dans le QCM de la session 2025.

2.2.1.2. Observations du jury

Dans l'ensemble, les parties relatives aux questions économiques et financières, au fonctionnement des administrations publiques et à l'analyse de données ont été les mieux réussies. Les questions relatives à l'analyse de données ont été mieux réussies que lors des sessions précédentes, ainsi le jury note que les candidats et candidates sont mieux préparés et maîtrisent mieux ce type d'analyse qui est important dans les missions de l'IGF.

À l'inverse, les parties relatives au raisonnement mathématique et aux questions scientifiques ont été les moins bien réussies. Le jury observe aussi que la partie consacrée aux questions scientifiques a notamment permis de tester la culture générale des candidats et candidates au regard des **principales données de la transition écologique**, qui constitue un axe de travail prioritaire pour l'IGF.

2.2.2. Note sur dossier

La note sur dossier avait vocation à juger les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que les compétences rédactionnelles des candidats et candidates. Aucune connaissance extérieure n'était spécifiquement attendue dans la mesure où un dossier de près d'une trentaine de pages était fourni et permettait de traiter le sujet dans son ensemble.

Le dossier portait pour la session 2025 sur « **Le dimensionnement et l'organisation du réseau comptable de la DGDDI à la suite du transfert des missions fiscales** ».

À partir de ce dossier, il était demandé aux candidats et candidates de rédiger une note (cf. encadré 1).

Encadré 1 : Consignes de la note sur dossier

Nous sommes en juillet 2022. Récemment recruté(e) en tant qu'inspecteur(trice) des finances adjoint(e), vous êtes affecté(e) à une mission relative au dimensionnement et à l'organisation du réseau comptable de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) à la suite du transfert des missions fiscales.

La mission est composée de trois membres de l'Inspection générale des finances (IGF) : une inspectrice générale superviseure, une cheffe de mission (inspectrice des finances) et vous-même. **La lettre de mission figurant au dossier précise la commande du ministre chargé des comptes publics.**

En vue d'une réunion d'étape demandée par le cabinet du ministre commanditaire, votre cheffe de mission vous demande de préparer un projet de note d'analyse présentant les principaux enjeux liés au dimensionnement et à l'organisation du réseau comptable de la DGDDI à la suite du transfert des missions fiscales. Vous pourrez également commencer à initier une réflexion plus prospective en vue de préparer les prochaines étapes de la mission.

La mission a par ailleurs reçu de premières données relatives aux agents de l'un des 18 postes comptables de la DGDDI. En vous appuyant sur la feuille de calcul jointe, vous placerez en annexe de votre note :

- un graphique comparant l'âge moyen par sexe et par service ;
- un tableau dénombrant le nombre d'emplois à temps plein (ETP) par catégorie (A, B ou C) dans chaque service.

Les candidats et candidates disposaient de quatre heures (16h-20h) pour rédiger la note et ont été invités à composer en ligne, dans l'objectif de les rapprocher le plus possible des conditions réelles de travail. Ce format leur permettait en conséquence d'organiser leur temps de travail comme bon leur semblait et de consulter toutes les sources d'information en accès libre à leur convenance – même si le jury souligne de nouveau qu'aucune information hors du dossier n'était nécessaire.

2.2.2.1. Observations du jury

La phase de sélection écrite constitue une étape essentielle dans la procédure de recrutement étant donné l'importance de l'écrit dans les travaux de l'IGF. Les copies ont été corrigées de manière anonymisée et ont toutes fait l'objet d'une double correction. Dans l'ensemble, l'exercice a été bien compris par les candidats et candidates qui ont su analyser finement le sujet, en saisir les principaux enjeux et les restituer de manière claire et argumentée.

Le jury a particulièrement valorisé les capacités rédactionnelles et porté une attention spécifique à la syntaxe, à l'orthographe, à la précision et la pertinence des sources et à la clarté du style (phrases courtes, précision du vocabulaire, style administratif).

2.3. Étape 3 : Oraux de motivation et mise en situation

À partir d'une appréciation globale comprenant à la fois le CV, la lettre de motivation, les résultats du QCM et de la note sur dossier, 20 candidats et candidates ont été invités à deux entretiens dans les locaux de l'IGF.

2.3.1. Entretien de motivation

2.3.1.1. Présentation

Sur un format identique à celui de la précédente session, l'entretien de motivation avait pour objectif d'évaluer les motivations des candidats et candidates à rejoindre l'IGF et à échanger sur leur parcours et leurs aspirations.

Cet entretien avait ainsi pour but de permettre aux candidats et candidates d'exposer sereinement leurs expériences passées, ce qu'ils ou elles en avaient retenu et comment ils ou elles se projetaient en tant qu'IFA. À travers des questions souvent ouvertes, le jury a cherché à apprécier :

- ◆ la richesse du parcours académique et professionnel : qualité des expériences scolaires, extra-scolaires et professionnelles, capacité à les restituer de manière synthétique et convaincante et à en tirer des enseignements, etc. ;
- ◆ l'intérêt pour l'IGF, le savoir-être (travail dans des équipes-projets, à forte intensité et sur une diversité de sujets) et, à moyen terme, la capacité à se projeter dans d'autres postes dans la sphère publique / parapublique.

Après une introduction par le jury, chaque entretien a été organisé autour de trois temps pour une durée totale de 45 minutes :

- ◆ **une courte présentation** du candidat ou de la candidate récapitulant son parcours académique, ses expériences professionnelles et / ou associatives et ses motivations pour rejoindre l'IGF ;
- ◆ **un échange libre avec le jury** à partir du CV transmis et de la présentation du candidat ou de la candidate visant à apprécier la sincérité de la motivation, ses perspectives professionnelles, ses qualités comportementales et son savoir-être ;
- ◆ une dernière phase de **réponses aux questions que pourrait se poser le candidat ou la candidate sur l'IGF.**

2.3.1.2. Observations du jury

L'ensemble des entretiens de motivations a été l'occasion d'un échange fluide, constructif et direct. Ce temps a permis au jury de mieux connaître les parcours, les motivations, la personnalité de chacun des candidats

Le jury s'est d'abord attaché à comprendre le parcours des candidats et à apprécier sa cohérence. Cette phase visait à éclaircir, le cas échéant, des éléments du CV ou de la lettre de motivation. **Elle visait également à identifier les compétences humaines et professionnelles acquises par les candidats et leur capacité à prendre du recul sur leur parcours.** L'ensemble des candidats reçus présentait un parcours universitaire et professionnel riche, varié et solide. Dans leur grande majorité, ils ont su décrire leurs expériences avec maturité et en tirer des enseignements pertinents et illustrés.

Les candidats ont globalement fait montre de motivations solides et d'une bonne connaissance des missions et du fonctionnement de l'IGF. La totalité des candidats avait pris connaissance des productions de l'IGF et a su restituer la teneur de quelques rapports. En revanche, certains d'entre eux n'ont pas pris la mesure de la grande diversité des missions confiées à l'Inspection, qui vont au-delà du seul champ économique ou de l'audit. Le jury rappelle à cet égard que les candidats peuvent prendre l'attache de membres de l'IGF pour se préparer et consulter les rapports d'activité en ligne sur le site du Service.

Enfin, les candidats ont été invités, en dernière partie d'entretien, à poser des questions aux membres du jury. La quasi-totalité des candidats a su tirer profit de cet échange et a posé des questions variées, en général avec spontanéité et enthousiasme. Le jury souligne l'effet positif donné par les candidats qui se sont exprimés avec simplicité et franchise. De même, la clarté et la prise de position étayée, lors de la phase des questions / réponses, sont fortement valorisées dans l'appréciation finale portée par le jury sur les candidats.

2.3.2. Entretien de mise en situation professionnelle

2.3.2.1. Présentation

L'entretien de mise en situation avait vocation à **évaluer les aptitudes des candidats et candidates dans le cadre de plusieurs situations de mission. Plusieurs compétences étaient ainsi évaluées :**

- ◆ la capacité de compréhension des enjeux globaux d'une mission ;
- ◆ la capacité à s'organiser pour prendre en charge un pan des investigations ;
- ◆ la capacité de lecture et d'analyse de documents chiffrés (tableaux, graphiques, etc.) ;
- ◆ les réflexes face à des situations professionnelles pouvant survenir à l'occasion d'une mission (déontologie, compétences relationnelles, perception des enjeux politiques).

L'entretien était structuré de la façon suivante :

- ◆ **un temps de préparation** (30 minutes) à partir d'une lettre de mission et d'une fiche de consigne apportant quelques éléments de contexte et précisant la commande (celle-ci portait sur deux axes : 1/ une analyse générale de la lettre de mission ; 2/ une proposition d'organisation des investigations sur un pan du rapport incombant au candidat(e)-IFA) ;
- ◆ **une présentation** (10 minutes) au cours de laquelle le candidat ou la candidate devait répondre à la commande qui lui était passée ;
- ◆ **des questions de reprise et des questions sur les réflexes professionnels** (15 minutes) visant à préciser certains aspects de la présentation du candidat ou de la candidate ou à évoquer des aspects de la lettre de mission qui auraient été omis. L'objectif était de tester les compétences relationnelles du candidat ainsi que sa perception des enjeux politiques d'une mission ;
- ◆ **une analyse de données** (15 minutes) en rapport avec la mission, dont le candidat ou la candidate avait une minute pour prendre connaissance avant d'en faire le commentaire et de réfléchir à l'apport qu'elles pourraient avoir pour la mission.

2.3.2.2. Observations du jury

Le jury de l'entretien de mise en situation était composé d'un binôme d'inspecteurs ou inspectrices des finances avec lesquels les candidats et candidates IFA recrutés seront amenés à collaborer dès leur intégration.

En ce qui concerne la présentation initiale, les meilleurs candidats ont su présenter des exposés structurés dans le temps imparti. La clarté et la précision des propos, notamment concernant les pistes et méthodes d'investigations, ont été des éléments appréciés par le jury. Une candidate a également fait preuve d'une culture générale étendue, permettant d'enrichir la présentation du contexte, sans que cela ne constitue le prérequis d'une excellente note. À l'inverse, les candidats ayant réalisé des présentations trop courtes ou trop longues, avec beaucoup de répétitions ou d'imprécisions, tant dans les éléments de contexte que dans les pistes d'investigations, ou se contentant de paraphraser la lettre de mission, ont été pénalisés par le jury.

Au cours de la phase de questions/réponses, le jury s'attache à évaluer la capacité des candidats à approfondir certains points de leurs raisonnements, à préciser ou à revoir les constats, voire à soutenir la contradiction. Les bons candidats se distinguent par leur qualité d'écoute et leur répondant, sur la base d'un argumentaire précis et étayé. D'autres candidats, au contraire, ne parviennent pas à sortir du cadre de leur présentation initiale malgré l'aide du jury. Les candidats qui ne prennent en compte les observations du jury ont été pénalisés.

Le jury a également constaté à l'occasion de cette phase de questions une connaissance inégale de l'administration. S'il n'est pas attendu des candidats une connaissance exhaustive du fonctionnement interne des différents ministères, la connaissance des principales directions du ministère de l'économie et des finances et de leurs périmètres est en revanche indispensable.

Enfin, certains candidats ont su se distinguer par leur maturité lors de la phase de mise en situation. Malgré leur jeune âge, ils ont su apporter des réponses qui ne limitaient pas au recours hiérarchique, et qui démontraient une connaissance fine des relations interpersonnelles.

La phase d'analyse de données a été traitée de façon inégale par les candidats. Le jury rappelle que cette partie de l'entretien ne nécessite pas de connaissances scientifiques étendues. Il s'agit de vérifier que le candidat ou la candidate est en capacité de décrire un tableau ou un graphique (stock, dynamique), de mettre en relation des données pour proposer des pistes d'analyse, et de raisonner en ordre de grandeur. Si la maîtrise de ces concepts élémentaires ne garantit pas une bonne note à l'épreuve de mise en situation, l'échec à cette partie de l'exercice se révèle souvent rédhibitoire. Les meilleurs candidats ont su faire le lien entre les graphiques qui leur étaient présentés et les problématiques soulevées par la lettre de mission.

2.4. Étape 4 : Entretien de sélection finale

2.4.1. Présentation

Neuf candidats et candidates ont été convoqués à cette phase de sélection finale. Cet entretien, qui s'est déroulé en présence de la cheffe du Service de l'IGF et de son adjoint, avait pour objectif d'évaluer leur intérêt et leur capacité à rejoindre l'IGF, tout en recherchant à compléter les profils actuellement présents au Service.

Cet échange libre d'une durée de 30 minutes a notamment permis d'évoquer les thématiques suivantes :

- ◆ l'analyse critique des différentes situations professionnelles rencontrées au cours des stages ;
- ◆ les différents postes envisagés en sortie d'école ;
- ◆ l'intérêt pour les politiques publiques et leur évaluation ;
- ◆ les savoirs-être acquis au cours de leurs études et de leurs stages ;
- ◆ les centres d'intérêts et engagements personnels.

2.4.2. Observations du jury

Comme chaque année, le jury tient à souligner la très grande qualité des candidats rencontrés. Tous se sont illustrés par l'excellence de leur parcours académique, la diversité des expériences acquises à l'occasion de stages ou d'engagements associatifs et la grande ouverture d'esprit dont ils ont su faire preuve.

Cet entretien final est non seulement l'occasion pour le jury d'évaluer les motivations des candidats, mais également d'apprécier leur connaissance des politiques publiques et leur culture administrative. Sur ce dernier point, si le jury ne s'attend pas à ce que les postulants justifient de connaissances identiques à celles d'un haut fonctionnaire justifiant de plusieurs années d'expérience, il s'attache cependant à vérifier que les candidats disposent d'un socle solide. Dans ce contexte, il est indispensable qu'ils puissent justifier de stages et/ou d'un parcours académique leur ayant permis de découvrir le fonctionnement de l'administration et l'organisation des pouvoirs publics. Certains candidats ont ainsi été écartés lors de cette ultime phase en raison de connaissances lacunaires ou trop imprécises. À titre d'exemple, le jury souligne qu'il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent quelques grands principes fondamentaux (par exemple : rôle et fonctionnement des institutions ; hiérarchie des normes ; grands principes des finances publiques).

LISTE DES ANNEXES

**ANNEXE I : APPEL À CANDIDATURES POUR L'EXERCICE DES FONCTIONS D'IFA
(SESSION 2025)**

ANNEXE II : CALENDRIER DE LA PROCÉDURE IFA (SESSION 2025)

ANNEXE III : EXTRAITS DU QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE (SESSION 2025)

APPEL À CANDIDATURES

pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances adjoint et d'inspectrice des finances adjointe

POURQUOI REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

1. Un positionnement stratégique au cœur de la décision publique

Le Gouvernement fait appel à l'IGF pour lever des obstacles techniques à la conduite des réformes et appuyer, par son expertise, la décision publique. En pratique, l'Inspection réalise des missions :

- ◆ de vérification et d'audit, pour lesquelles elle dispose de pouvoirs d'enquête ;
- ◆ d'évaluation et de conseil, conduites directement pour le compte des ministres commanditaires ;
- ◆ d'assistance auprès d'administrations, de commissions, de personnalités qualifiées ou d'organisations internationales.

Les missions, d'une durée moyenne de trois à quatre mois, offrent une visibilité unique aux membres du Service et leur permettent d'acquérir des compétences appréciées des recruteurs grâce à :

- ◆ des échanges réguliers avec des décideurs publics et privés de premier plan (cabinets ministériels, directeurs d'administration et d'opérateurs, dirigeants d'entreprises, etc.) ;
- ◆ des investigations techniques et sur le terrain pour objectiver les constats, repérer les bonnes pratiques, étayer les analyses et formuler des propositions opérationnelles (~100 interlocuteurs par mission) ;
- ◆ un suivi de la mise en œuvre des propositions formulées.

[Les rapports d'activité annuels](#) de l'IGF présentent de nombreux exemples de missions. En 2024, une centaine de missions ont été lancées. Les principales thématiques étaient :

- ◆ les finances publiques et la fiscalité ;
- ◆ la transition écologique et les transports ;
- ◆ la santé.

Le parcours proposé aux candidats et candidates reçus s'organisera autour de deux phases d'une durée totale de trois ans :

- ◆ une première phase de formation aux méthodes de l'IGF, à travers notamment une mission de vérification ;
- ◆ une deuxième phase de participation aux missions sous la responsabilité d'inspecteurs et inspectrices des finances expérimentés.

Au cours de la troisième année, les inspecteurs et inspectrices des finances adjoint(e)s auront la possibilité de **candidater aux fonctions d'inspecteur et inspectrice des finances**, qu'ils pourront exercer à l'issue des trois ans.

Ce parcours leur ouvre, plus généralement, des perspectives de carrière dans la sphère publique, tant au ministère chargé de l'économie et des finances, que dans d'autres entités publiques. Enfin, à travers ce parcours, ils rejoignent la communauté des *alumni* de l'IGF.

2. Une rigueur d'analyse et des compétences de haut niveau

L'IGF permet d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite d'une carrière de direction dans le secteur public :

- ◆ une méthode d'objectivation des faits fondée sur la tradition d'audit et de vérification portée par le Service depuis sa création ;
- ◆ une double approche stratégique et opérationnelle pour résoudre des problèmes complexes ;
- ◆ une capacité à interagir avec des décideurs de haut niveau et répondre à leurs attentes tout en connaissant la réalité du terrain et ses contraintes ;
- ◆ le pilotage et la coordination de missions à portée interministérielle sous pression politique ;
- ◆ une excellente connaissance des leviers de politique publique.

Les savoir-faire et savoir-être développés à l'IGF ainsi que le lien entre l'approche stratégique et les réalités de terrain permettent de former les décideurs de demain.

3. Diversifier sa connaissance de l'administration et du monde professionnel

Au Service, **une centaine de personnes aux profils très divers**, issus de la haute administration, du secteur privé et du monde universitaire échangent au quotidien sur leurs travaux et tissent de forts liens professionnels et personnels.

Les missions permettent aux agents du Service de développer **une expertise sur un large spectre de politiques publiques, de secteurs** et d'auditionner de nombreux interlocuteurs.

Enfin, des **rencontres** sont régulièrement organisées au Service autour de personnalités administratives, économiques ou scientifiques de premier plan.

QUELS PROFILS POUR REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

1. Les profils recherchés

Les candidats et candidates doivent disposer d'une **formation initiale d'excellence, de niveau minimum Master 2**, reçue dans une grande école et/ou une université.

Ils doivent démontrer de **très solides compétences analytiques** et une grande rigueur. Ces compétences peuvent avoir été obtenues à l'issue d'un **parcours en sciences humaines et sociales** (économie et finances, droit, management, sciences politiques, sociologie, etc.) et/ou **scientifique** (sciences de l'ingénieur, mathématiques, informatique, biologie, environnement, etc.).

La diversité des missions menées dans un temps contraint et la variété des thématiques abordées supposent par ailleurs de disposer des **compétences professionnelles** suivantes : analyse et rédaction, travail en équipe, créativité, humilité, qualité d'écoute et de dialogue.

Les candidats et candidates doivent, par leur formation initiale et leur parcours, démontrer un **haut niveau d'intérêt pour les enjeux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques** et de modernisation de l'État.

Une première expérience professionnelle, acquise notamment à travers les stages, ou un premier emploi en France ou à l'international seront appréciées.

Ces expériences préalables dans le secteur public, ou dans le champ de l'économie et des finances publiques, sont les bienvenues sans constituer un prérequis. La connaissance de ces univers professionnels sera approfondie pendant les missions ainsi qu'au travers de sessions de formation professionnelle, en particulier durant leur parcours d'intégration.

2. Les conditions requises pour postuler

L'inspecteur ou l'inspectrice des finances adjoint(e) rejoint le Service **pour une durée de trois ans**. La nature du contrat par lequel il est lié au Service dépend de sa situation administrative.

Peuvent notamment postuler à ces fonctions :

- ◆ les **étudiants achevant leur formation initiale** (niveau minimum requis : Master 2) ;
- ◆ les fonctionnaires **des corps de l'enseignement supérieur** (issus des Écoles normales supérieures, professeurs agrégés, etc.) ;
- ◆ les fonctionnaires **des grands corps techniques de l'État** ;
- ◆ les agents contractuels du **secteur public** et les salariés ou travailleurs indépendants **du secteur privé**.

L'IGF propose des **rémunérations attractives**.

QUELLE EST LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT ?

3 à 5 postes sont ouverts à la sélection pour une prise de fonction effective à partir du **1^{er} septembre 2025**. Les candidatures doivent être déposées le **10 mars 2025 au plus tard** **UNIQUEMENT** sur **[Choisir le service public](#)**.

Le processus de recrutement se déroule du 14 mars au 5 mai 2025. Il est organisé en quatre étapes de sélection.

Étape n° 1 - Sélection à partir de l'examen du curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation

Toute candidature sur Choisir le service public doit comprendre **un CV** et **une lettre de motivation** de deux pages maximum.

L'examen de ces deux documents, à **soigner particulièrement**, conduit le jury à inviter une partie des candidats et candidates à l'étape suivante du processus de recrutement.

Étape n° 2 - Sélection écrite à partir d'une mise en situation professionnelle et d'un questionnaire à choix multiples (QCM)

Une mise en situation professionnelle écrite consiste à réaliser en temps contraint et à distance une note à partir d'un dossier de politiques publiques.

Le QCM évalue la **culture générale administrative** (politique économique, enjeux budgétaires, fonctionnement de l'État et de l'administration, etc.) **et scientifique** du candidat ou de la candidate ainsi que **sa logique**. Ce processus de sélection est organisé en une heure sur la pause déjeuner, dans les locaux du ministère de l'économie et des finances.

Sur la base des résultats obtenus au QCM et à la mise en situation écrite, ainsi qu'après un nouvel examen de leur CV et de leur lettre de motivation, une partie des candidats et candidates sont invité(e)s à l'étape suivante du processus de recrutement.

Étape n° 3 - Sélection orale sur la base de d'une mise en situation technique et d'un entretien de motivation

L'ensemble des candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la deuxième étape du processus participent à deux processus de sélection ne requérant aucune connaissance technique préalable :

- ◆ **une mise en situation professionnelle à l'oral**, sur la base d'un dossier inspiré d'une mission récemment réalisée par des membres de l'IGF ;
- ◆ **un entretien de motivation**, sur la base du CV et de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate.

Ces deux entretiens se déroulent dans les locaux de l'IGF à Paris.

Étape n° 4 - Entretien final

Les candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la troisième étape du processus de recrutement sont invités à un entretien final **avec la cheffe du Service et son adjoint en charge des ressources humaines**, permettant un bilan des réalisations et des motivations. Cet entretien conclut la procédure de recrutement.

Les candidats et candidates sont invité(e)s à consulter les rapports de jury des sessions de recrutement [2022](#) et [2023](#) et de découvrir un [portrait vidéo](#) d'une inspectrice des finances adjointe.

RAPPORT DU JURY IFA 2025 – ANNEXE I

Appel à candidatures 2025 – Inspecteur et inspectrice des finances adjoint(e)

CONTACTS

Pour toute information relative aux modalités de recrutement, les candidats et candidates peuvent contacter :

◆ Les interlocuteurs en charge du recrutement

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M. Cédric Dutruel Inspecteur des finances, chargé de mission, adjoint de la Cheffe du Service	01 53 18 14 67	recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Sonia Leverd Directrice des Talents	01 53 18 96 79	recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr

◆ Les lauréats de l'appel à candidatures 2024

Prénom / Nom	Courriel
M. Ilyes Bennaceur	ilyes.bennaceur@igf.finances.gouv.fr
M. Sacha Cohen	sacha.cohen@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Alice Munoz--Guipouy	alice.munoz-guipouy@igf.finances.gouv.fr
M. Prosper Pot	prosper.pot@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Blandine Rodriguez	blandine.rodriguez@igf.finances.gouv.fr

◆ Les lauréats de l'appel à candidatures 2023

Prénom / Nom	Courriel
M. Arturo Garcia Gonzalez	arturo.garcia-gonzalez@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Gabrielle Gauron	gabrielle.gauron@igf.finances.gouv.fr
M. Hippolyte Goutebroze	hippolyte.goutebroze@igf.finances.gouv.fr

◆ Les lauréats de l'appel à candidatures 2022

Prénom / Nom	Courriel
M. Axel Gillot Inspecteur des finances adjoint	axel.gillot@igf.finances.gouv.fr
M. Gauthier Jacquemin Inspecteur des finances adjoint	gauthier.jacquemin@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Rozenn Révois Inspectrice des finances adjointe	rozenn.revois@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Marie Truffier-Blanc Inspectrice des finances adjointe	marie.truffier-blanc@igf.finances.gouv.fr

Annexe II - Calendrier de la procédure IFA (session 2025)



Annexe III – Extraits du QCM

Ce questionnaire à choix multiples comporte **63 questions** structurées en cinq parties :

- 15 questions économiques et financières
- 10 questions relatives au fonctionnement des administrations publiques
- 13 questions de raisonnement mathématique et logique
- 12 questions d'analyse de données
- 13 questions de culture scientifique et sur la transition écologique

Il existe une seule bonne réponse par question. Une bonne réponse rapporte 1 point, une mauvaise réponse et une absence de réponse sont notées 0 point. Veillez à cocher distinctement votre réponse. Aucune justification des réponses n'est attendue.

La durée totale pour traiter le questionnaire est de **60 minutes**.

Ce questionnaire a vocation à constituer une aide à la décision dans la sélection des candidates et des candidats. Les questions relèvent de champs différents dont il n'est pas attendu des candidates et des candidats qu'ils les maîtrisent tous.

1. Questions économiques et financières

[...]

À la fin de l'année 2024, à quel montant s'établissait approximativement la dette publique de la France ?

- 3300 Md€
- 2300 Md€
- 1300 Md€
- 2800 Md€

[...]

2. Questions relatives au fonctionnement des administrations publiques

[...]

En droit français, quel est l'ordonnancement correct des normes (du niveau le plus élevé au moins élevé) ?

- Bloc de constitutionnalité, lois organiques, lois ordinaires, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires
- Bloc de constitutionnalité, lois ordinaires, lois organiques, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires

RAPPORT DU JURY IFA 2025 - ANNEXE III

- Bloc de constitutionnalité, lois organiques, lois ordinaires, ordonnances, arrêtés, décrets, circulaires
- Bloc de constitutionnalité, lois organiques, lois ordinaires, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires

[...]

3. Raisonnement mathématique et logique

[...]

Je possédais 1 000€ sur mon compte titre au premier janvier 2022. La valeur de mes actions a augmenté de 50% en 2022 puis de 100% en 2023. Quelle est la valeur de mon portefeuille au premier janvier 2024 ?

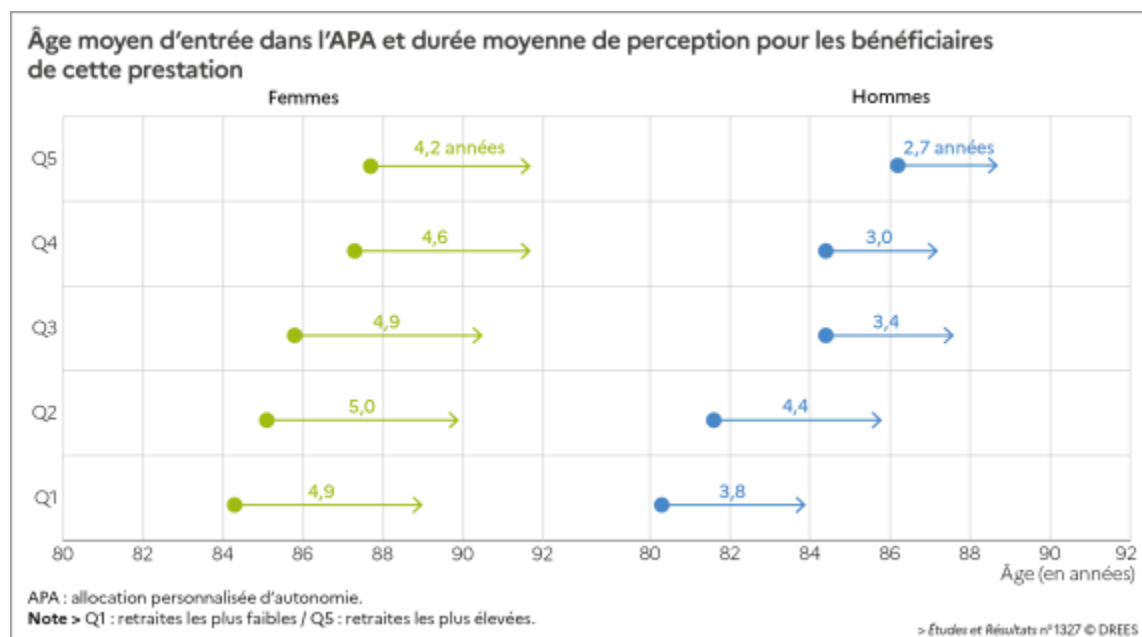
- 2 000€
- 2 500€
- 3 000€
- 3 500€

[...]

4. Analyse de données

[...]

Le graphique ci-dessous porte sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui est une prestation d'aide sociale destinée à financer les aides pour l'autonomie des personnes âgées, à domicile ou en établissement.



Quel est l'âge moyen de fin de perception de l'APA pour les hommes dont les retraites appartiennent aux 20 % des retraites les plus faibles ?

- 89 ans
- 86 ans
- 84 ans
- 80 ans

[...]

5. Culture scientifique et transition écologique

[...]

Quel est le phénomène par lequel une onde change de direction en passant d'un milieu à un autre ?

- La diffraction
- La réflexion
- La réfraction
- L'interférence

[...]
